DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE

6.11 Périmètre de Taxe d'Aménagement Majorée

PLANCHE ANNEXE 6.11

Echelle : 1/2000

PLU: arrêté par DCM du : 13 juin 2006
PLU: approuvé par DCM du :

Cabinet XG Conseil
1540 route des Combes
83 220 Saintes Ville
04 94 35 25 21

NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés à partir des dernières données actuelles et transmises par l'administration de l'Aménagement.
Les nombreuses modifications de plus récentes (nouvelles constructions, démolitions, etc.) peuvent ne pas y figurer mais ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

Légende

Limite Zonage
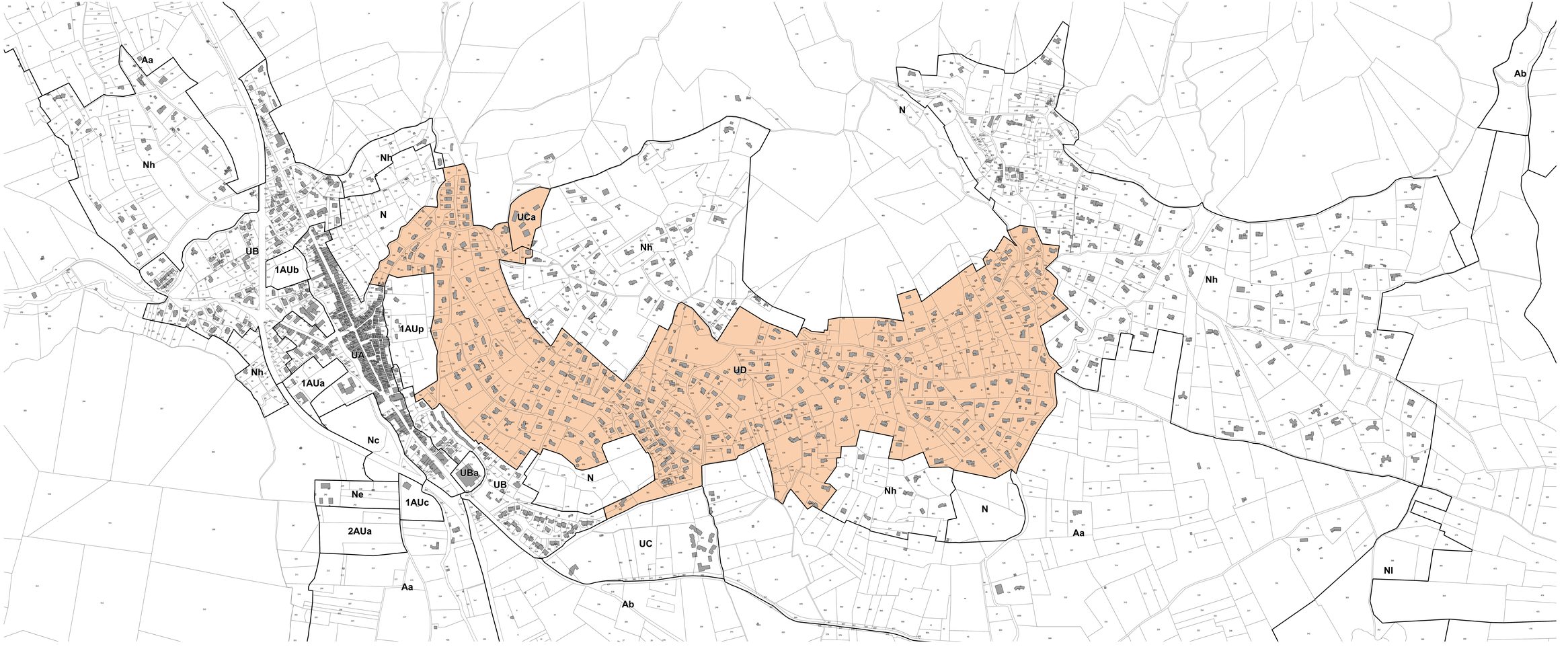
Périmètre de Taxe d'Aménagement majorée